



2024-17

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE de BLAVOZY

Nombre de membres :
En exercice : 19
Présents : 16
Votants : 19

L'an deux mil vingt-quatre le 15 mars à 18h45
Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de M. PAILLON Franck, Maire.

Date de la convocation : 08/03/2024

Présents : Franck PAILLON, Danièle VALLERY, Michel BEGON,
Christine SIMON, Serge ABOULIN, Laetitia PRADINES,
Christiane PAUZON, Christian GIRARD, Raymonde HABOUZIT,
Denis CLAMENS, Roland SEUX, Gilles AUDRAS, Valérie GAGNE
Sébastien GAGNE, Patrice LHOSTE, Thierry SOLEILHAC

Excusées :

Bernadette PELISSIER qui a donné procuration à Christiane PAUZON
Sabine JOUVHOMME qui a donné procuration à Laëtitia PRADINES
Anne-Marie TORE qui a donné procuration à Christine SIMON
Secrétaire de séance : Laëtitia PRADINES

OBJET : RENOVATION THERMIQUE BATIMENT VACANT, DEMANDE DE SUBVENTION LEADER

Monsieur le Maire expose :

Blavozy est une commune située à proximité immédiate de la RN 88 et compte une zone d'activités de plus de 2 000 emplois. Cette commune attractive a su maintenir et développer l'ensemble des services à la population.

Dans le cadre de la revitalisation de son centre-bourg et afin de répondre aux besoins de la population pour une présence médicale de proximité, la Commune de Blavozy a lancé en 2023 la réalisation d'un pôle médical au premier étage de la Mairie.

Dans le cadre de cette restructuration, la Commune envisage des travaux d'aménagements du bâtiment de la mairie, au rez-de-chaussée. Le bâtiment est à réaménager dans son ensemble.

Les dépenses relatives au changement des huisseries, à l'isolation des murs et à la ventilation concourent à l'amélioration thermique du bâtiment.

Le chantier devrait démarrer au printemps 2024 après consultation des entreprises de travaux.

Cet investissement dans la rénovation thermique permettra à la commune de faire baisser les charges de fonctionnement liées à la consommation énergétique de ce bâtiment communal. Ce projet contribue donc à la transition écologique et énergétique des communes de Haute-Loire.



2024-17

Le budget prévisionnel de ce projet est évalué à 450 000.00 € HT.

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES	Description		Montant HT	
	<i>Travaux de maçonnerie</i>		160 000.00 €	
	Huisseries		55 850.00 €	
	Isolation des murs		26 215.43 €	
	Ventilation		9 550.00 €	
	<i>Travaux de second œuvre</i>		198 384.57 €	
	TOTAL		450 000.00 €	
ASSIETTE ELIGIBLE LEADER			91 615.43 €	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	Financier		Montant	Etat d'avancement
	LEADER Haute-Loire		30 000.00 €	Subvention sollicitée
	TOTAL Aides Publiques		30 000.00 €	33 %
	Autofinancement		61 615.43 €	67 %
	TOTAL Financement		91 615.43 €	100 %

Le Conseil Municipal, après avoir en avoir délibéré à l'unanimité :

- Approuve le plan de financement de l'opération sachant que la Commune assurera une prise en charge systématique par l'autofinancement en cas de financements externes inférieurs au prévisionnel
- Sollicite la participation financière auprès du Groupe d'Action Locale Haute-Loire au titre du programme LEADER et des autres financeurs publics

Le Maire,
Franck PAILLON

La secrétaire de séance,
Laëtitia PRADINES

Fait et délibéré le 15/03/2024
Pour extrait certifié conforme